

M. WOODSWORTH: J'ai employé le maximum; j'ai dit jusqu'à concurrence de \$100.

M. COLDWELL: Plusieurs familles pourraient mettre leurs fonds en commun.

M. WOODSWORTH: Assurément; elles pourraient faire cela. Je suis d'avis que ce privilège constitue une inégalité de traitement à l'égard des gens qui auraient le plus besoin de faire des achats un peu à meilleur marché. Je me rends compte combien il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de donner suite à cette proposition; cependant, il y a un autre moyen d'atteindre le but visé: on pourrait remettre à qui de droit ce montant de taxes. Le chef de l'opposition (M. Bennett) a laissé entendre que l'octroi de ce privilège comporterait peut-être facilement des pertes de 50 millions de dollars pour le trésor fédéral. J'ignore si ces chiffres sont exagérés, ainsi qu'il arrive parfois; mais voilà le résultat des calculs qu'il a faits. S'il est concevable que l'on puisse remettre à un demi-million de gens des taxes jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars...

L'hon. M. DUNNING: Du tout; il n'a pas dit cela. Il a fait observer que ces gens pourraient peut-être importer des articles dont la valeur représenterait ce montant.

M. WOODSWORTH: Je prends note de la rectification. Si un demi million de gens peuvent acheter des marchandises représentant une valeur de 50 millions de dollars, ce qui entraînerait, au dire du chef de l'opposition, une remise de taxes s'élevant à 20 ou 30 p. 100, je ne vois pas pourquoi les dix millions de Canadiens qui ne traversent pas la frontière ne bénéficieraient d'une même remise. Le ministre va répondre, cela va de soi, que cette proposition est parfaitement absurde; cependant, je désire faire observer...

L'hon. M. DUNNING: Je n'ai pas dit cela du tout.

M. WOODSWORTH: Je suis heureux d'entendre le ministre affirmer qu'il n'a pas dit cela. J'espère qu'il nous fera valoir quelques excuses pour l'inscription dans nos statuts de ce que j'appellerai une taxation d'exception ou plus proprement une remise d'exception de taxes.

M. ROSS (Moose-Jaw): Une remise de taxes d'exception.

M. WOODSWORTH: Il y a passe-droit au bénéfice du citoyen qui est propriétaire d'une automobile ou qui a le prix d'un billet de chemin de fer et les loisirs voulus pour s'en servir. Cela veut dire que les gens habitant dans le voisinage de la frontière et qui

[L'hon. M. Dunning.]

ont les moyens seront en mesure de profiter de cette exemption tandis que les gens des régions éloignées et n'ayant pas les moyens d'acheter des automobiles seront punis du fait de cette exemption.

L'hon. M. DUNNING: Lorsque mon honorable ami fait allusion aux gens qui ne possèdent pas d'automobiles au Canada, il oublie que tous les Canadiens pour ainsi dire ont un ami propriétaire d'une auto. Ils pourront faire le voyage dans la voiture de cet ami et même traverser la frontière. L'honorable député exagère assurément à la lumière de l'expérience acquise; de fait, chacun au Canada peut voyager dans la voiture d'un ami et il n'y a pas lieu de dire qu'il faudra acheter une auto pour bénéficier de cette exemption.

M. WOODSWORTH: Je crois le ministre passablement à bout d'argument pour faire une assertion de cette nature.

L'hon. M. DUNNING: Est-ce vrai?

M. WOODSWORTH: Du tout; cela n'est pas exact.

L'hon. M. DUNNING: Je voudrais bien savoir en quoi l'assertion que j'ai faite n'est pas exacte.

M. WOODSWORTH: Beaucoup de gens ne possèdent pas d'automobile et n'ont pas d'amis qui en possèdent. Le ministre, je le crains fort, vit depuis quelques années en certains milieux qui lui ont fait oublier la situation de fait qui règne dans les prairies et dans beaucoup de grandes villes. Je le répète, beaucoup de gens n'ont pas d'automobile ni d'amis qui en ont une, et nombreux sont ceux qui n'ont pas les moyens d'entreprendre un voyage en chemin de fer et nombreux aussi sont ceux qui n'ont pas les loisirs voulus pour aller passer leurs vacances outre-frontière. En l'occurrence, je prierais le ministre de nous dire sur quoi il fonde une pareille législation d'exception.

M. WALSH: J'ai écouté avec un vif intérêt l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth). Ses remarques, je crois, viennent à l'appui du texte si souvent cité de l'Évangile "car on donnera à celui qui a déjà". Je n'abonde pas du tout dans son sens, mais je souscris aux observations du ministre des Finances (M. Dunning). Naturellement je me soucie peu de cette exemption de \$100, de nature à causer beaucoup de tort à certains de nos marchands, mais à faire beaucoup de bien à d'autres gens. Nous siégerons ici jusqu'à minuit à citer tous les journaux et à formuler chacun notre thèse, après quoi nous quitterions tous la Chambre convaincus que nous avons raison et que les autres ont tort; mais cela ne nous mènerait nulle part.